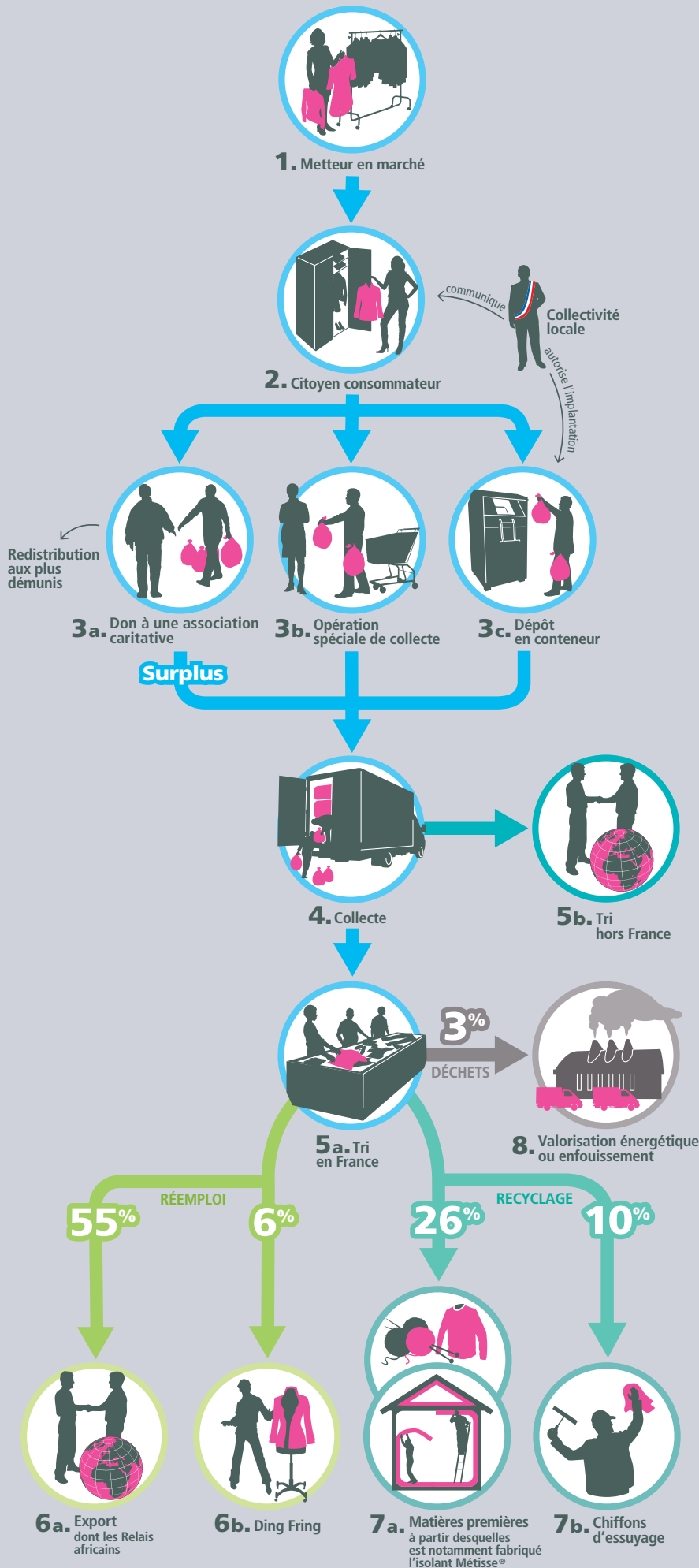


Comprendre la filière : le circuit des TLC au Relais



1. Metteur en marché :

Fabricant, importateur, grossiste, détaillant.

2. Citoyen consommateur

COLLECTIVITÉ LOCALE :
communiqué / autorise l'implantation.

Pour répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement – réduire la production de déchets ménagers de 5 kg par habitant entre 2009 et 2014 – les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) peuvent confier au Relais l'organisation de la collecte et de la valorisation des TLC sur leur territoire.

POINT D'APPORT :

3a. Don à une association caritative

3b. Opération spéciale de collecte

3c. Dépôt en conteneur

4. Collecte :

Assurer la collecte de 55 % des textiles usagés en France ne s'improvise pas. Au Relais, plus de 350 salariés et plus de 600 véhicules sont dédiés à la collecte, réalisée au moins une fois par semaine, et jusqu'à 8 fois par semaine selon les saisons et les besoins.

5a. Tri en France

(91% des tonnages collectés en 2013)

Chaque jour, les 14 centres de tri du Relais gèrent 250 tonnes de textiles, triés selon des critères de qualité et de matière en près de 300 catégories différentes.

5b. Tri hors France

(9% des tonnages collectés en 2013)
dont Nord-Sud Export (Emirats Arabes Unis)

RÉEMPLOI :

6a. Export dont les Relais africains :

Les vêtements en bon état non récupérés par les boutiques Ding Fring sont destinés à l'exportation. Le Relais a ouvert 3 antennes en Afrique (Burkina Faso, Sénégal et Madagascar), permettant de créer de l'emploi et des ressources dans ces pays partenaires tout en restant compétitif à l'export. Une « délocalisation positive », donnant lieu à de nombreux projets de développement (coopérative apicole, centre de formation pour orphelins, production automobile...).

6b. Ding Fring :

73 boutiques Ding Fring proposent une large gamme de vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... Tous à bas prix, sélectionnés parmi les pièces de qualité et en très bon état collectées par le Relais.

RECYCLAGE :

7a. Matières premières

à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse® :

Les textiles sont défibrés ou effilochés, pour la production de non-tissés ou de fil, mais aussi pour la fabrication de Métisse®, un isolant thermique et acoustique pour le bâtiment développé et commercialisé par le Relais.

7b. Chiffons d'essuyage :

Destinés à de nombreux secteurs de l'industrie et de l'artisanat, les chiffons sont coupés en France dans les ateliers du Relais à partir de textiles en coton, propres mais non réutilisables en l'état.

DÉCHETS :

8. Valorisation énergétique ou enfouissement.